



Contrôle des infections : Points à examiner

La prévention de la transmission des maladies infectieuses est depuis toujours au centre des préoccupations des dentistes. La transmission des agents infectieux peut se faire d'un patient à un autre, du personnel à un patient ou, vice-versa, d'un patient au personnel dentaire. Le sang, la salive et tous les autres liquides organiques doivent être considérés comme potentiellement infectieux.

Le contrôle des infections dans les cabinets dentaires peut se faire en réduisant le nombre de pathogènes de manière à ce que les mécanismes de défense de la personne puissent intervenir, en brisant le cycle d'infection et en éliminant la contamination croisée.

Comme il est impossible d'identifier de façon fiable tous les patients infectés, sur la base des antécédents médicaux et de l'examen, les procédures de contrôle des infections devraient être appliquées rigoureusement, pour tous les patients. Ce concept, connu sous le nom de «précautions universelles» ou «types», est la pierre angulaire des politiques de l'ADC en matière de contrôle des infections.

_ Chaque cabinet dentaire devrait avoir un manuel de contrôle des infections, définissant clairement les protocoles et procédures à suivre; de plus, chaque cabinet devrait désigner un agent de lutte contre les infections et tenir un registre de toutes les piqûres accidentelles par des aiguilles ou lésions percutanées subies par le personnel.

_ Il est essentiel que l'état vaccinal des dentistes et de tous les employés qui interviennent auprès des patients soit tenu à jour; ceci inclut la vaccination contre l'hépatite B, la rougeole, les oreillons, la rubéole et la grippe.

_ Le personnel devrait se laver les mains avec un savon germicide avant et immédiatement après l'usage de gants.

_ Le personnel devrait porter des gants chaque fois qu'un contact avec du sang, de la salive ou autre liquide organique est prévu, et changer de gants à chaque patient.

_ Le personnel devrait porter un masque pour protéger les muqueuses buccales et nasales contre les éclaboussures de sang, de salive et de particules.

_ Le personnel et les patients devraient porter un type quelconque de dispositif de protection, pour se protéger les yeux contre les éclaboussures de sang, de salive et de particules.

_ Le lavage en machine à haute température, avec un agent de blanchiment de concentration normale et suivi d'un séchage en machine, est recommandé pour les vêtements. Le nettoyage à sec et le pressage à la vapeur peuvent aussi être utilisés.

_ Des digues devraient être utilisées chaque fois que cela est possible, en dentisterie restauratrice.

_ Des méthodes de stérilisation appropriées doivent être utilisées pour tous les instruments dentaires.

_ Les pièces à main et autres dispositifs intra-buccaux similaires doivent être stérilisés conformément aux directives du fabricant; si ces articles ne sont pas stérilisables, un désinfectant puissant approprié doit être utilisé.

_ Des bio-indicateurs devraient être utilisés au moins une fois par mois pour s'assurer de l'efficacité des stérilisateurs; de plus, un registre des contrôles effectués devrait être tenu.

_ Les plans de travail, les surfaces de travail et les meubles dans les salles de traitement devraient être protégés au moyen de housses jetables ou être désinfectés avec un liquide approprié, en particulier lorsqu'il y a production d'aérosols ou d'éclaboussures de sang.

_ Les articles jetables doivent être éliminés de façon adéquate. Les objets tranchants, comme les aiguilles et les lames de scalpel, doivent être déposés dans des contenants non perforables, avant d'être éliminés conformément aux règlements provinciaux et municipaux qui s'appliquent.

La version anglaise a été approuvée en vertu de la Résolution 99.13
Bureau des gouverneurs de l'Association dentaire canadienne
Mars 1999

N.B. Le masculin est employé comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.